

TERRE DE LIENS ILE DE FRANCE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

47 avenue Pasteur
93100 Montreuil

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

TERRE DE LIENS ILE DE FRANCE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de l'association TERRE DE LIENS ILE DE France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, tels que présentés dans l'annexe, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'associations sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 25 mars 2025

Le commissaire aux comptes

EXPONENS Conseil & Expertise



Stéphane CUZIN

Associé

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)	3 900	1 885	2 015	2 795
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
ACTIF IMMOBILISE	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	5 270	4 444	826	1 844
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
ACTIF CIRCULANT	Autres participations	61		61	61
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 051		3 051	3 051
	TOTAL (I)	12 282	6 329	5 953	7 751
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 438		11 438	47 814
	Créances reçues par legs ou donations				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	148 930		148 930	141 394
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	261 234		261 234	290 607
	Charges constatées d'avance	352		352	474
	TOTAL (II)	421 955		421 955	480 288
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	434 237	6 329	427 908	488 040
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					

Etat exprimé en **euros**

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise	Fonds propres		
	Fonds propres statutaires	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv d'inv affectées à des biens renouv</i>		6 000
	Fonds propres complémentaires		6 000	
		Ecarts de réévaluation		
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité			
	Autres			
	Report à nouveau	Report à nouveau	307 308	252 686
Excédent ou déficit de l'exercice	Résultat de l'exercice	(7 407)	54 622	
Total des fonds propres (situation nette)	Total des fonds propres	305 901	313 308	
	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	- Apports			
	- Legs et donations			
	- Subv d'inv affectées biens renouv			
	Droits des propriétaires			
	Ecarts de réévaluation			
	Fonds propres consommptibles			
	Subventions d'investissement	775	1 075	
	Provisions réglementées			
	Total des autres fonds propres	775	1 075	
	Total des fonds propres Total des fonds associatifs	306 676	314 383	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	Fonds dédiés sur legs et donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	Sur subventions de fonctionnement	8 889	18 829
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	Sur dons manuels		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
	Total des fonds reportés et dédiés	8 889	18 829	
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers	712	712	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 094	50 939	
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales	33 503	27 642	
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 600	953		
Produits constatés d'avance	46 434	74 582		
	Total des dettes	112 343	154 828	
	Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		427 908	488 040	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(7 406,77)	54 621,86	
(1) Dont à moins d'un an		104 668	154 828	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				

Etat exprimé en **euros**

31/12/2023

[illegible]

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION			(12 674)	70 972
PRODUITS FINANCIERS	De participation			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés		4 967	2 278
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers			4 967	2 278
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées			
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières				
RESULTAT FINANCIER			4 967	2 278
RESULTAT COURANT avant impôts			(7 707)	73 251
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion			
	Sur opérations en capital		300	300
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels			300	300
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion			100
	Sur opérations en capital			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total des charges exceptionnelles				100
RESULTAT EXCEPTIONNEL			300	200
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				18 829
TOTAL DES PRODUITS			556 664	525 957
TOTAL DES CHARGES			564 071	471 335
EXCEDENT ou DEFICIT			(7 407)	54 622
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat			57 175	
TOTAL			57 175	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations				
Personnel bénévole			57 175	
TOTAL			57 175	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Le bilan de l'exercice présente un total de **427 908 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **556 664 euros** et un total **charges** de **564 071 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **-7 407 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Présentation Terre de Liens Ile-de-France

Objet social :

Article 2 des statuts de Terre de Liens Ile-de-France :

« L'association Terre de Liens Ile de France a pour objet la préservation et le partage des terres agricoles par l'animation d'initiatives citoyennes et solidaires en faveur de l'agriculture écologique et paysanne. L'association agit dans le respect de la charte Terre de Liens, annexée aux présents statuts, et du projet associatif national.

Son action contribue à la défense de l'environnement naturel et de la biodiversité.

L'association interagit avec l'ensemble des structures du mouvement Terre de Liens, en particulier la fédération nationale qui coordonne les associations territoriales Terre de Liens adhérentes.

Son action s'inscrit en complément et en synergie avec tout acteur pouvant concourir à son objet.»

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Activités et missions sociales

La réalisation de l'objet se fera par tous les moyens utiles en cohérence avec l'éthique du mouvement Terre de Liens, notamment :

- Le portage et le pilotage de projets de dimension territoriale, nationale et/ou interterritoriaux, par délégation expresse de la fédération Terre de Liens,
- La représentation du mouvement au niveau territorial, national et international, ainsi qu'un rôle de « plaidoyer » sur tout sujet relevant de son objet social,
- La conception, la diffusion et la gestion d'outils d'information et de communication à destination du grand public (publications, site Internet, etc.),
- La mise en réseau et la diffusion de savoir-faire,
- L'accompagnement de projets d'acquisition, directe ou indirecte, ainsi que la mise à bail de foncier bâti ou non bâti,
- L'accompagnement et l'assistance aux porteurs de projets et acteurs locaux,
- L'utilisation de services d'intérêt commun mutualisés, mis à disposition par l'association nationale,
- La mobilisation de nouvelles ressources et la recherche de synergie avec des partenaires partageant les valeurs du mouvement Terre de Liens,
- Le suivi des fermes Terre de Liens Francilienne.

Moyens mis en oeuvre

- Mobilisation et formation de bénévoles
- Mobilisation et formation de collectivités locales sur les questions foncières agricoles
- Mobilisation et implication des entreprises pour contribuer à l'objet social de TDL Ile-de-France
- Une équipe de 7 salariées pour appuyer l'action citoyenne et institutionnelle

Eléments postérieurs à la clôture

Néant

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Contributions volontaires

Au cours de l'année 2024, l'association a pu compter sur l'engagement de bénévoles actifs.

Le rapport d'activité mentionne cette contribution sous la forme d'une estimation du nombre de bénévoles impliqués, soit 150 personnes, ainsi que de la valorisation financière correspondante, estimée à 57 175 euros.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	3 900					3 900
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 900					3 900
CORPORELLES	Terrains	5 270					5 270
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 270					5 270
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence	61					61
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	3 051					3 051
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		3 112				
TOTAL		12 282					12 282

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	1 105	780		1 885
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 105	780		1 885
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	3 426	1 018		4 444
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 426	1 018		4 444
TOTAL		4 531	1 798		6 329

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 051		3 051
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	11 438	11 438	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	512	512	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	72 588	72 588	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	75 830	75 830	
	Charges constatées d'avance	352	352	
	TOTAL DES CREANCES	163 772	160 721	3 051
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	712		712	
	Fournisseurs et comptes rattachés	28 094	28 094		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	8 387	8 387		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 578	18 578		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 537	6 537		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	3 600	3 600		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	46 434	46 434		
	TOTAL DES DETTES	112 343	111 631	712	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	6 000			6 000
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	252 686	54 622		307 308
Résultat de l'exercice	54 622	-7 407	54 622	-7 407
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 075		300	775
Provisions réglementées				
TOTAL	314 383	47 215	54 922	306 676

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Provision pour indemnités de départ à la retraite :

La provision pour engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés est évaluée à la clôture à 7 619 Euros :

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur:

- le salaire avec une augmentation de 3% constant
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode ANC 2021
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 67 ans
- le taux de rotation du personnel : 3% constant
- le taux d'actualisation retenu : 3,38%
- le taux moyen des charges sociales : 43% pour les professions intermédiaires et 36% pour les autres cadres